

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 193**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

---

**OBJET**

Participation du Département des Bouches-du-Rhône au fonctionnement de collèges  
du Gard à recrutement interdépartemental

---

**Direction de l'Education et des Collèges  
Service de Gestion et d'Exploitation des Collèges  
12356**

## PRESENTATION

En application des dispositions de l'article L.213-8 du Code de l'Education, le Département du Gard sollicite la contribution de notre collectivité aux frais de fonctionnement du collège privé sous contrat d'association avec l'Etat Saint Félix à Beaucaire qui accueille plus de 10% d'élèves originaires des Bouches du Rhône (38 élèves sur un total de 241 pour l'année scolaire 2015/2016, soit 15,77% des élèves).

Pour l'exercice 2016, la dotation globale de fonctionnement allouée au collège privé Saint Félix à Beaucaire (part matériel et part personnel) s'élève à 138 300,00 €.

La contribution du Département des Bouches du Rhône appelée à ce titre s'élève à 21 810 € (138 300,00 € x 15,77%).

La convention réglant les modalités pratiques de notre participation est jointe en annexe du présent rapport.

## CONSEQUENCES FINANCIERES

<b>N° de programme</b>	10211
<b>Libellé Programme</b>	Fonctionnement des collèges
<b>N° d'opération</b>	1000 397
<b>Libellé Opération</b>	Collèges des autres départements
<b>Imputation</b>	65-221-65512
<b>N° d'A.P</b>	Néant
<b>Engagement</b>	21 810,00 €

## PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée aux Collèges, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL